



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109733

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2027

ÉDITÉ LE

21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2012

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 750 284 135 00027

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127929611

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127929611

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BOUTELOUP PASCAL

39 ROUTE DU COUDRAY
14290 SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE-LA-CRESSONNIERE

Téléphone : 06 20 53 39 98

Fax :

Portable : 06 20 53 39 98

Site Internet :

E-mail : pascalbouteloup@orange.fr

Responsabilité légale :

BOUTELOUP PASCAL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/04/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.